L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

BUREAUX No 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 8 OCTOBRE.

DEPECHES

Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles Européennes.

FRANCE.

Les Turcs sur la défensive.

Paris, 7—La *Liberté* dit que l'armée turque a reçu l'ordre de borner ses opérations à la défensive.

ESPAGNE.

Envoi de troupes à Cuba.—Mouvements des Carlistes.

Barcelone, 7.—Neuf cents hommes de troupes sont partis pour Cuba, on en embarque trois mille de plus.

Madrid, 7.—Les carlistes paraissent avoir abandonné le bombardement de St-Sébastien.

On annonce officiellement que le général Saballas est allé en France.

ANGLETERRE.

Nouvelles des Indes.

Londres, 7.—Des nouvelles de l'Inde annoncent officiellement que le gouvernement de Birmanie permet, sans condition, à une escorte de troupes anglaises, de traverser le territoire de l'Empire.

Incendie.

Londres, 7.—Un incendie a complètement détruit la splendide résidence de Henry Aiersheenkey, connue sous le nom de Garden House, à la porte de la Reine Anne, du parc St-James, Westminster.

La perte du bâtiment et de ce qu'il renfermait est évaluée à £500,000.

Lord et lady Dufferin sont partis aujourd'hui pour Québec par le steamer Prussian.

TURQUIE.

Aux porteurs de valeurs turques.

Constantinople, 7—La Porte a décrété qu'à partir du 1er janvier prochain les intérêts à l'amortissement de la dette publique seront payés moitié en numéraire moitié en bons cinq pour cent.

WASHINGTON.

Observations météorologiques.

Washington, 7 sept.—Dans les Etats du Golfe et ceux du sud de l'Atlantique hausse barométrique, vents du nord-ouest au sud-est; temps plus frais et plus clair, mais partiellement couvert.

Washington, 7.—Le département de la marine a reçu des nouvelles de la station asiatique. La santé des officiers et des équipages était satisfaisante.

Commission des réclamations mexicaines.

Washington, 7—Dans la commission des réclamations mexicaines, sir Edward Thornton, arbitre, a sanctionné les indemnités suivantes: A Francis Nolan, mille doll. avec les intérêts comme dédommagement pour des récoltes détruites par les troupes. A Alex. R. Barrington, 12,000 doll. avec les intérêts, réclamation semblable à celle de Nolan. A S. K. Parsons, 50,000 sans intérêts, réclamation pour le meurtre du père du demandeur par les autorités mexicaines. A Jno. McMorty, pour l'emploi de ses mulets, 2040 doll. avec les intérêts. A Benj. Weil, 285,000 avec les intérêts pour saisie de coton par les autorités militaires du Mexique. A Jacob Campbell 12,667, valeur de fourrages enlevés.

On a repoussé les réclamations suivantes contre le Mexique.

Lissardi, Hill, Lacosta, Dinas, Clavel, Blumenkron, schooner Anna, Swan, King et Kennedy, Cutler Mc Manns, Malone, Pacheco, Crothers, Mc Gotty, Wallace, Philipps, Lisner Welch, Palacio et Chase.

Washington, 7—On dit que le nom du nouveau secrétaire de l'Intérieur n'est pas parmi ceux qu'on a mis en avant.

L'opinion de la Cour Suprême sur l'appel de la décision de Bradley sera due lundi. On assure confidentiellement que cette opinion appuiera la constitutionnalité de l'*Enforcement Act*.

Réclamations de l'Alabama.

La Cour chargée des réclamations de l'Alabama a accordé les indemnités suivantes: à Julius Nasn, de la Nouvelle-Orléans, mille dollars, avec les intérêts; à Geo. W. Banker, de la Nouvelle-Orléans, plus de 2 mille dollars avec les intérêts; à J. A. Toel et autres, près de 3 mille dollars avec les intérêts.

Le procès de Charles Morgan contre la compagnie de chemin de fer Nlle-Orléans, Mobile et Texas, sera bientôt plaidé devant le juge Bradley de la Cour Suprême des Etats-Unis. Il s'agit du titre et des franchises d'une ligne ferrée allant de Brashear à la ligne du Texas. R. H. Mair et H. J. Levry, de la Nlle-Orléans, représentent Morgan, le juge Campbell représente l'autre partie.

NEW YORK.

Faillite.

New York, 7.—John Gorham, trésorier de la fabrique d'argenterie Gorham à Providence, a fait faillite. Passif $500,000.

New York, 7.—Le passif de John Gorham s'élève dit-on, à $1,050,000.

Enquête intéressante.

New York, 7.—L'interrogatoire de Benj. H. Chewer, créancier de Henry Clews & Co., devant le greffier des banqueroutes contient ce qui suit: "Clews m'a parlé plusieurs fois d'établir une banque à Washington, enfin il m'a dit qu'il s'efforçait d'obtenir l'agence des Etats-Unis; il avait besoin de mon assistance et promettait de me payer généreusement. Il m'a indiqué la valeur de cette agence, et m'a promis de me donner un quart de tous les profits, comme ma correspondance le prouvera. Je devais lui rendre tous les services d'un avocat à Washington et ailleurs, exposer sa position comme banquier jusqu'à ce qu'il eût obtenu l'agence, et alors l'assister ici et à Londres.

J'ai eu plusieurs conférences avec le secrétaire Delano, les sénateurs Conkling, Anthony, Sprague, Pomeroy, Morrill du Maine, Logan, Sumner, avec le vice-président Wilson, avec le speaker Blaine, avec les généraux Banks, Butler et autres, y compris les sénateurs Sherman, Chandler, Windom et Ramsey. Je devais l'aider autant que possible à rentrer dans ses déboursés par l'agence. J'ai présenté Clew à Cushing et l'on a proposé de prendre des arrangements relativement à des dépôts pour les consulats étrangers.

On a parlé de quinze millions de dollars à ce propos. Le juge Louis Dent, avocat et parent du Président par alliance, devait avoir un huitième de tous les profits pour ses services comme conseil, et après l'achèvement du plan, comme conseil de l'agence, à Washington Mr Clews a offert au juge Dent $25,000 pour venir à New York en qualité d'avocat, pour servir les intérêts de Mr Clews.

Je ne sais pas quels services légaux il a rendus, et j'ignore s'il a jamais possédé ou pu avoir un intérêt dans l'affaire; N. Chewer ne se rappelle pas avoir écrit à Clews pour demander le paiement des services indiqués; il avait des associés pour partager avec lui. Il avait des associés pour partager un quart de ses profits, et il a supposé jusqu'à un certain moment que Dent était associé. Il n'a pas informé les membres de l'administration, ni les sénateurs, ni les membres du Congrès, de ces arrangements.

Marine.

New York, 7.—Arrivés: l'Hammonia et le Russia. Arrivé à destination: le Scotia.

COLUMBUS.

Epizootie.

Columbus, 7—Une maladie mal connue a fait périr mille porcs dans notre voisinage depuis un mois.

POTTSVILLE.

Incendie.

Pottsville, 7—Des incendiaires ont tiré sur le gardien Graber à la houillère de Kimball, tandis qu'il essayait d'éteindre un petit feu qu'ils avaient allumé dans la mine. On n'a pu se rendre maître de l'incendie. Perte $100,000. 300 hommes et enfants restent sans ouvrage. On attribue cet incendie aux *Mollie Maguires*.

LOWELL.

Lowell, 7—John Maker, le vagabond arrêté comme étant soupçonné du meurtre de Miss Langmade, a été relâché. Il a été prouvé qu'il ne pouvait être sur le théâtre de l'attentat.

SALEM.

Mort de Mr A. Penn.

Salem, (Virginie,) 7—Mr A. Penn, citoyen âgé et honorable de la Nlle-Orléans, et pendant nombre d'années président de la Banque de l'Union dans cette ville, est mort ici aujourd'hui. C'était le père du lieut-gouverneur D. B. Penn.

HARTFORD.

Mort subite.

Hartford (Conn.) 7—Un ministre baptiste anglais, voyageant pour sa santé, a été trouvé mort au lit chez Mme Harriett Beecher Stowe.

GLASCOW.

Faillite.

Glascow, 7—Brown, Stevens & Williamson, raffineurs de sucre, ont fait faillite. Le passif est considérable; plusieurs maisons de Greenock sont atteintes.

ROME—(GEORGIE).

Les routes fluviales du Sud.

Rome (Georgie), 7—La convention qui s'occupe des voies fluviales de Mobile au Tennessee s'est organisée aujourd'hui, après avoir adopté une résolution qui recommande au Congrès et aux législatures du Tennessee, de la Georgie et de l'Alabama de prendre des mesures pour favoriser les communications des rivières de l'Alabama et du Tennessee; la résolution appuie le projet de quatre grandes voies fluviales proposées par le comité Windom, et invite le gouvernement à choisir notre ville pour l'emplacement de l'arsenal projeté au sud-ouest.

MEMPHIS.

Affaires du Mississipi.

Memphis, 7.—D'après une dépêche spéciale envoyée ce soir de Friar's Point à l'*Avalanche*, Chalmers repoussait les forces de Pease de Jonestown et l'avait presque enveloppé. Il paraît que les nègres essayent d'organiser des troupes sur d'autres points du comté, mais il n'y a pas eu d'autre engagement.

Chalmers est résolu à capturer Pease, pour mettre fin aux troubles; mais cela n'apaisera pas l'irritation. Les blancs, en dehors de toute question politique, craignent un soulèvement dans cette section du comté et resteront sous les armes. Le shérif Brown est toujours à Helena; il nie avoir provoqué le soulèvement, mais à son arrivée il a télégraphié à Ames qu'il pouvait et voulait rétablir l'ordre.

Aujourd'hui, le sénateur Alcorn a télégraphié à l'avocat-général Pierrepont ce qui suit:

Ayant lu plusieurs dépêches inexactes et destinées à produire sensation, au sujet des derniers désordres de Friars' Point, j'ai l'honneur de vous assurer qu'il n'y a pas à s'alarmer pour la paix de cette section.

Quelques centaines de nègres armés poussés par un shérif malveillant, ont marché sur notre ville et ont été facilement repoussés par les blancs sous la conduite des citoyens les plus prudents; ils ont perdu les nègres arrêtés et les ont dispersés avec le moins de violence possible; et ils les pressent de retourner chez eux.

Cette populace a été mise en fuite et je pense qu'elle restera tranquille. La politique n'est nullement en question dans ce mouvement. Les blancs sont unis comme un seul homme pour se défendre. Les nègres égarés se hâtent de faire la paix. On peut compter qu'une communauté de planteurs traitera avec douceur ces ouvriers.

Les blancs n'ont fait aucune démonstration hostile contre les noirs de ce comté, mais ils sont soucieux de cultiver les relations les plus amicales avec eux. J'ai la confiance que vous ne croirez en rien à la part que le télégraphe m'attribue dans ce mouvement.

J'ai l'honneur,

Signé: J. L. ALCORN, Sénateur des Etats-Unis.

AUGUSTA.

Convention de noirs en Georgie.

Augusta, 7.—Une convention de gens de couleur s'est réunie ici aujourd'hui pour protester contre les projets d'insurrection qu'on prête aux noirs et décider quelle conduite politique les gens de couleur doivent tenir. H. U. Turner a parlé contre l'attitude indécise du gouvernement fédéral à l'égard des noirs du Sud.

Edwin Belcher a présenté des résolutions remerciant le juge Herschell V. Johnson, qui a jugé les prisonniers du comté de Washington pour son impartialité. Une résolution condamne toute action contraire aux lois, et affirme que les deux races du Sud dépendent évidemment l'une de l'autre, que leurs plus chers intérêts, à défaut de motifs plus élevés, leur commandent d'entretenir des relations amicales.

DENVER.

Voyage du Président.

Denver, Col., 7.—Le président Grant et ceux qui l'accompagnent sont revenus, cette après-midi, du sud du Colorado et visiteront demain Central City, Blackhawk et Georgetown. Lundi, ils partiront pour Washington.

SAVANNAH.

Savannah, 7.—Arrivés: les navires Hampton Court, Volk, Southern Rights, Woodburg, la barque Lois.

Parti: le général Barnes et le Saragossa.

PASSES.

Passe du sud-ouest, 7, 6 h. P. M.—Baromètre, 29.80. Léger vent du nord et temps couvert et brumeux.

Arrivé: le navire Vegillate, capitaine Fulton, en 57 jours de Liverpool. Parti: le steamer St-Mary.

MOUVEMENT DE BATEAUX.

Vicksburg, 7—Arrivé, le Lee, à 4 h. P. M. Temps clair et frais.

Memphis, 7—Temps clair et frais. Partis pour la Nlle-Orléans, le Mande et le Bonnie Lee.

Marchés étrangers.

Liverpool, 7, midi 30.—Le coton est fort, mid uplands 6 13[16. Orleans 7 3[16.

Les ventes du jour sont estimées à 18,000 balles, dont 4000 pour la spéculation et l'exportation. Recettes de coton 400 balles dont 50 américaines.

Les arrivages sont forts. Cargaison novembre et décembre, de Savannah ou Charleston, pas au-dessous du low middling 6 7[8 d. Livraison octobre do 6 13[16 d. Cargaisons décembre et janvier, par voilier, do 5 7[8 d. Cargaisons novembre et décembre de la Nlle-Orléans, pas au-dessous de low middling 7 1[16 d.

Plus tard, 2 h. 30.—Le marché de coton reste très ferme, uplands 6 7[8 d. Orleans 7 1[4 d.

Liverpool, 7—Ventes de middling uplands aux termes du low middling, expédié en novembre et décembre par voiliers 6 7[8.

Bourse de New York.

New York, 7.—L'or a ouvert à 117.

Marchés américains.

New York, 7, midi 30.—Le marché du coton est calme et ferme. Ordinaire 11 c. Good ordinary 12 c. low middling 13 c. middling 13 3[8 c. Middling Alabama 13 1[2. Middling Orléans 13 3[4.

Les ventes à terme se maintiennent pour les premiers mois, et sont faciles pour les derniers. Low middling livraison octobre 13 1[4 à 13 5[16, novembre 13 1[16 à 13 1[8, décembre 13 à 13 1[16, janvier 13 1[8 à 13 3[16, février 13 5[16 à 13 3[8, mars 13 1[2 à 13 9[16, avril 13 11[16 à 13 3[4, mai 13 15[16 à 14, juin 14 1[8 à 14 1[4, juillet 14 5[16 à 14 3[8, août 14 1[8 à 14 1[2.

New York, 7 au soir.—Le coton est ferme à la clôture. Middling uplands 13 3[8. Orléans 13 3[4. Ventes 2485 balles. Ensemble des recettes nettes 82,755. Exportations en Grande Bretagne 19,066, en France 1,516, sur le reste du continent 2562. Recettes brutes 5529.

Les ventes à terme sont calmes et se maintiennent à la clôture, ventes 45,500 balles comme suit; octobre 13 9[32, novembre 13 1[32 à 13 1[16, décembre 13 à 13 1[32, janvier 13 1[16 à 13 3[32, février 13 9[32 à 13 5[16, mars 13 1[2 à 13 17[32, avril 13 23[32 à 13 3[4, mai 13 15[16 à 13 31[32, juin 14 3[32 à 14 5[16, juillet 14 5[16 à 14 3[8, août 14 7[16 à 14 1[2.

Des balances de la sous-Trésorerie sont en or de 37,820,192, en papier de 54,278,342.

Le sous-Trésorier a payé 16,000 sur les intérêts, et 44,000 pour des bons. Recettes de la douane, 307,000 doll.

BULLETIN FLUVIAL.

En face de la ville le fleuve maintient son niveau.

Memphis, 7.—La rivière a baissé de 5 pouces.

Vicksburg, 7.—Le fleuve a baissé de 10 pouces.

BULLETIN FINANCIER.

Jeudi soir, 7 Octobre 1875.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances
2 Oct.	$934,807 04	$80,004 24
4 Oct.	1,270,072 85	118,746 73
5 Oct.	1,514,181 35	141,043 63
6 Oct.	1,415,951 61	191,330 27
7 Oct.	1,015,400 04	99,357 69
Jusqu'à ce jour	$6,150,363 09	$630,682 56
Même temps semaine dernière	3,853,841 74	520,065 20
Total la semaine dern're	4,841,439 97	634,921 95
Total de la semaine précé.	4,399,004 80	534,470 25

Nous continuons de coter les prêts garantis pour des valeurs collatérales, à 1 à — pour cent par mois; le papier de commerce, de premier ordre, à 1 à 1 1[4; les Nos 1 à 1 1[4 à 1 1[2; les Nos 2, à 1 1[2 à 2. Le papier hypothécaire de premier ordre est à 10 pour cent, or; celui de second ordre est entièrement nominal.

L'or a ouvert à 117 à 117 1[4 contre 117 à New York et fermé aux taux d'ouverture sur les deux places, après avoir touché 116 7[8 à New York. On n'a vendu, en tout, que $39,000 dont $500 à 117, $5000, $9000 et $10,000 à 117 1[8, $3000 et $5000 à 117 1[4. Il y a eu moins de demandes d'argent, mais les cotes sont toujours de 110 à 110 1[2 les demi-piastres américaines; de 93 1[2 à 94, or, les piastres mexicaines.

Le change sterling n'a varié que vers midi; il s'est alors légèrement affermi, tandis que les francs ont haussé de près de 1[4 pour cent. Les opérations de sterling embrassent 40,800 livres, dont 1500 et 2000 connaissement, 1000 clear No 1, à 553 1[2, 25000 connaissement, 6000 do et clear No 1 à 553 1[2 à 554, 1500 connaissement et 2000 clear No 1 à 554, 1800 de banque à 558.

Dans les francs, la seule transaction annoncée est de 63,000, en change de commerce à 4 58 3[4. A la clôture, les traites sterling étaient cotées à 552 1[2 à 553 1[2 le connaissement et le clear No 1 et 558 les traites des banques; les francs, à 4.58 3[4 les traites de commerce et nominales celles des banques.

Il y a eu de nombreuses offres de change à vue sur New York. La demande a été assez animée aux taux antérieurs. Quelques-unes des banques ont tiré des chèques à 1[8 pour cent de moins qu'hier. Les ventes ont atteint le chiffre de $150,000, dont $15,000 et $25,000 en change de commerce et $20,000 de banquiers à 1-2 pour cent d'escompte; $15,000 et $50,000 de banquiers, $50,000 do et de banque, à 7-16. Une vente de $15,000 en change de commerce, sur Providence, a eu lieu à 9[16 pour cent d'escompte.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 1[4 à 1[8 pour cent d'escompte. Le change de commerce à vue a encore été coté à 1[2 à 7[16.

5 actions de N. O. Insurance Association se sont vendues à $21. Il s'est vendu quelques actions de compagnies de chemins de fer, à des prix qu'on ignore.

$4000 de bons à prime ont changé de mains à 36, $200 do à 35 à 38, $5000 de nouveaux consolidés de l'Etat à 54 et $40,000 à 54 1[8. Les émissions de la ville et les nouveaux consolidés de l'Etat sont restés fermes.

Aucune vente de mandats de la police métropolitaine n'a été annoncée; les cotes sont toujours de 63 à 70.

Il ne s'est rien fait dans les mandats de l'Etat; ceux de 1874 sont encore cotés à 60 à 65 les gros et 65 à 70 les petits; ceux de 1873 et des années antérieures, pouvant être convertis, à 35 à 36, et ceux qui ne peuvent pas être convertis, à — à 29.

BULLETIN COMMERCIAL.

Jeudi soir, 7 Octobre 1875.

COTON—Les ventes de la journée (non compris 50 balles d'hier) ont été de 4,100 balles, à des prix qui nécessitent une hausse de ⅛ cents dans notre tableau des cours, que nous reproduisons avec changement, ainsi que les chiffres de l'Exchange.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	—
Low ordinary	— à —	—
Ordinary	— à —	—
Strict ordinary	11 — à 11¼	—
Good ordinary	11½ à 12¼	12—
Strict good ord.	12⅛ à 12⅜	—
Low middling	12¾ à 12⅞	12⅞
Strict low mid	13 — à 13⅛	—
Middling	13⅛ à 13⅜	13¼
Strict middling	13¼ à 13⅝	—
Good middling	13¾ à 13⅞	13¾
Middling fair	14⅛ à 14¼	—
Fair	— à —	—

Le montant de balles de coton sur navires non encore expédiés ou destinées à être embarquées, était porté ce matin à 38,000 balles, dont 9000 pour Liverpool, 11,000 pour le Havre, 12000 pour la Mer du Nord, 3000 pour l'Espagne, 2000 pour le Nord.

—ETAT DU MARCHÉ AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1875, balles		9,976
Arrivé depuis le der. état	5529	
Précédemment	60,681	66,210
Total		76,186
Expédié aujourd'hui	6,913	
Expédié précédemment	27,152	34,065
Stock sur place et à bord non expédié		42,121
Stock, même temps l'an dernier		36,211

TABAC—Il ne s'est vendu que 2 boucauts, hier. On porte à 2500 boucauts ce qu'il y a en vente sur place. Stock en mains 3032. Reçu depuis hier soir 42 boucauts.

Frosted and Factory Lugs	Nominal
Low Lugs	7½ @ 8
Good "	8½ @ 10
Low Leaf	11 @ 13
Medium Leaf	13½ @ 16½
Good Leaf	17 @ 18½
Fine Leaf	19 @ 20
Selections	Nominal

SUCRE—Reçu, 10 boucauts de la récolte de l'année passée. Il n'est pas encore arrivé de sucre nouveau. Common à good common 7¾ à 8¼ c. la livre; fair 8½ à 8¾ c.; fully fair 9 à 9¼ c.; prime 9¾ c.; choix 9¾ à 10; jaune clarifié, 9¾ à 10.

MELASSE NOUVELLE DE LA LOUISIANE—Il est arrivé ce matin 42 barils. Le premier envoi de la saison dont 19 barils consignés à ordre et provenant de la paroisse St-Jacques, classés prime, et vendus 66 c. le gallon; 13 barils consignés à MM. Cheem & Boyd, provenant de la même paroisse et vendus à raison de 65 c. le gallon. Le premier envoi l'année passée a été fait le 6 octobre et vendu à raison de 90 c. le gallon. Il était classé prime.

FARINE—Vendu 1,750 barils, aux prix suivants: Superfin $5 le baril; Double extra $5.30 à $5.37½; low treble extra $5.50; good do $5.75 à $6; choice treble extra $6.30 à $6.50; choice extra $6.85 à $7.75. Nous cotons: Superfine $4.75 à $5 le baril; double extra $5.25; low treble extra $5.50; good treble extra, $5.75 à $6.; choice treble-extra $6.25 à $6.50; choice et family extra $6 75 à $7.50.

VIANDES SALÉES SÈCHES.—Il s'est vendu des épaules, loose, à 9¾c la livre. Elles sont cotées à 10. Au détail 10¼.

JAMBON—Le choice sugar cured vaut 16½ à 17 c. la livre; les qualités moins recherchées 15¼ à 16¼; les qualités inférieures et ordinaires, 14 à 15½.

GRAISSE—La graisse en tierçons vaut 14¼ à 14½ c. la livre; en barillets 15 c.; en frequins, 15¼ à 15¾c.

BACON—Epaules, 11 c. la livre; clear ribs sides 15¼ à 15¾; clear sides 16¼ à 16¾. Au détail il faut payer ¼ c. de plus.

PORC—Le mess vaut maintenant $26 le baril, quoiqu'il s'en soit vendu à $24.50. Au détail, $25.

WHISKEY—Le rectifié de la Louisiane vaut $1.16 à $1.17 le gallon; celui de l'Ouest $1.17 à $1.19.

MAIS—Vendu 950 sacs aux prix suivants: mêlé, 70 c. le boisseau; blanc mêlé 71 à 73; blanc 74.

AVOINE—Inférieur 40 à 42½ c. le boisseau; prime 50 à 51.

SON—$1 02 les 100 livres.

FOIN—Prime $24.50 le tonneau; choix 28.

MOUSSE—La mousse grise, vaut de 2 à 2½ c. la livre; la mêlée, de 3 à 3¾ c. et la noire, de 4 à 4½ c.

VOLAILLES ETC.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6,50 la douzaine; les poulets, $3.50 à $4; les canards, $3.50 à $4; les oies, $5.50 à $6; les dindes $15 à $18. Les grosses volailles de la Louisiane valent $5 à $6; les poulets, $3 à $3.25; les canards, $3.25 à $4.00; les oies, $6.; les dindes, $14 à $16.

ŒUFS—Les œufs de l'Ouest valent 18 à 22 c. la douzaine; ceux de la Louisiane 30 à 32½.

BEURRE—Le strictly choix de l'Ouest vaut 24 à 26 c. la livre; l'inférieur 18 à 22; le choix de Goshen 74 à 36; l'inférieur 24 à 30.

POMMES DE TERRE—Le prix des pommes de terre a haussé en conséquence du faible stock. Elles valent $2.60 à $3 le baril; les oignons $2.25 à $2.50; les pommes $1.50 à $3.50.

CAFÉ—Le marché est ferme. Stock en premières mains 2,798 sacs; stock en mains des marchands 20,000 sacs. Il s'est vendu hier 557 sacs, par le Fire Queen à raison de 21¾ c. la livre (or). Nous cotons pour les cargaisons: Ordinaire 18¾ à 19 c. (or) livre; fair 20¼ à 20½; good 20¾ à 21; prime 21¾ à 21½. Au détail ordinaire 18¾ à 19¾; fair 20¾ à 21; good 21¼ à 21¾; prime 22 à 22¼.

SEL—Nous cotons, prix des marchands: coarse, $1.10 à $1.15 le sac; fine, $1.30 à $1.35; Turks Island, 80 à 85 c. le sac de deux boisseaux. Quand le sel est pris à l'entrepôt on déduit le prix du charroi.

RIZ—Le riz se vend aussitôt arrivé. Nous cotons: Louisiana No 3, 2¾ à 2 c. la livre, common 4¼ à 5; ordinaire 5¼ à 6; fair 6¼ à 6½; prime 6¾ à 7.

PEAUX—Nous cotons: County green, 6½ à 7c. la livre; dry salted 13; dry flints 13 à 15; steer des Abattoirs, de plus de 85 livres, 6¼ c. la livre; de 70 à 84 livres, 9 c.; au-dessous de 70 livres, 7 c.; peaux de vaches, suivant le cours, 6¼c.; kips, de 25 à 30 livres, 8¼ c.; peaux de veaux, 75 c. pièce.

Prix des bestiaux.

Bœufs de l'Ouest, par livre grosse, 1ère qual	— à —	
2ème	— à —	
Bœufs du Texas nourris au mais par livre gr. 1re qualité	— à —	
Bœufs du Texas, 2de qualité	— à —	
Cochons de l'Ouest, par liv., gr.	10 à 11	
Cochons du Texas, par livre, gr.	8 à 10	
Moutons, 1re qlt., par tête	5 00 à 6 00	
Moutons, 2de qlt., par tête	3 00 à 4 00	
Moutons, 3me qlt., par tête	[illegible]	
Vaches à lait, de choix, par tête	70 00 à 90 00	
Vaches à lait, 2de qlt., par tête	40 00 à 60 00	
Veaux de lait par tête	10 00 à 12 00	
Veaux d'un an par tête	12 00 à 18 00	
Chèvres, par tête	1 50 à 2 50	
Bœufs, prix moyen par livre	— à —	
Porc		
Veau		
Mouton		

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS, ST-LOUIS ET CHICAGO.
Express ... 7 50 heures A. M.
Malle ... 5 50 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.
Express et malle tous les jours, à 8 heures du matin.
Express du soir, tous les jours, à 4 40 P. M.
Train d'agrément, tous les jours, excepté le dimanche, à 3 15 P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.
Par le ferry de la r. de Calliope ... 7:45 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.
Par le ferry de la rue Ste-Anne ... 7½ h. du matin
Départ du train à Alger ... 8 h. du matin

BULLETIN MARITIME.

JEUDI, 7 OCTOBRE 1875.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (allé) Strassburg, Barré, Brême
Barque Nannie T Bell, Fitt, Havre
Goelette Gertrude Howes, Nyburg Ruatan

ARRIVÉS.

Steamship City of Havana, Phillips, New York via Tampico, Tuxpan, Vera Cruz, Campeche, Progresso et la Havane.
Goelette Anita, Harrison, Utilla

BATEAUX A VAPEUR.

Frank Pargoud, White, d'Argyle.
Bastrop, Delahoussaye, de Morehouse Point
W S Pike, Brown, de Bayou Sara.
Hy Tête, Aucoin, de Thibodeaux
Carrie A Thorn, Thorn, Shreveport
W J Poitevent, Ruiz, de White Hall
J F Frazer, Canton, du bas du fleuve
Oriole, O'Pry, du bas du fleuve
Towboat Grand Lake, Davis, de St Louis
Goelette F M Pipo, ... Covington
Goelette America, ... Pascagoula

MONTANT LE FLEUVE.

Barkantine New England, Hallet, Galveston (Au bas du fleuve, attendant des ordres.)
Navire Preston, North, Liverpool

EXPORTATIONS.

REVAL—Par steamship Strassburg—5800 balles coton, divers à ordre.
HAVRE—par barque Nannie T Bell—1413 balles coton, 4900 merrains à ordre
ILE RUATAN—par goelette Gertrude Howes—divers à ordre

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

ST LOUIS—Par towboat Grand Lake—divers à ordre
ARGYLE—Par steamer Frank Pargoud—2281 balles coton, divers à ordre
MOREHOUSE POINT—Par steamer Bastrop—528 balles coton, divers à ordre.
BAYOU SARA—Par steamer W S Pike—491 balles coton, 10 barils mélasse, divers à ordre
THIBODEAUX—Par steamer Henry Tête—10 boucauts sucre, 804 sacs riz brut, 12 barils mélasse nouvelle, divers à ordre
SHREVEPORT—Par steamer Carrie A Thorn—739 balles coton divers à ordre
WHITE HALL—Par steamer W J Poitevent—509 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer J F Frazer—59 barils riz, 131 sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Oriole—45 sacs riz brut, divers à ordre
COVINGTON—Par goelette F M Pipo—17 balles coton, 5 barils riz, 25 sacs riz brut, divers à ordre.
PASCAGOULA—par goelette America—5 balles coton, divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R—92 balles coton, 28 barils sirop, 2 demi barils sirop, 3 boucauts sucre, divers à ordre
NEW ORLEANS & TEXAS RAIL ROAD—120 sacs riz brut, divers à ordre
NEW ORLEANS & MOBILE RAIL ROAD—707 balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS ST. LOUIS & CHICAGO R R—divers à ordre

LISTE DE NAVIRES

En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.
Steamship New York, — parti 25 sept
Steamship Hudson, Gager parti 2 oct
Steamship Hutchinson, Talbot parti 2 oct
Navire Norris, Stow expédié 23 sep
Goelette John H Kranz, Pitcher expédié 23 sept
Barque Triade, Tarabochia partie 16 sept
Barque Deseti Dubrovaki, Darley partie 14 sept

PHILADELPHIE.
Navire Wyoming, Baker parti 10 aout
Navire Saranak, Ives expédié 23 sept

BOSTON.
Barque D. H. Hill, Penny expédié 22 sept
Schoner Matilda Krans, Rick chargeant 4 oct
Barque Halcyon, Hardie expéd 29 sept

YARMOUTH, N. S.
Navire Nabant, Walker parti 7 sept

BATH, ME.
Navire Caledonia, Potter parti 29 sept

LIVERPOOL.
Navire Vigilate, Fulton parti 10 aout
Navire Virginia, Barker parti 29 juil
Navire Nonquam Dormes, Cousins, expédié 29 juil
Navire Baden, Dunham parti 13 aout
Navire Western Empire, Grozie parti 11 aout
Navire Owego, Anderson parti 15 aout
Navire Her Majesty, Leahy parti 18 aout
Navire China, Farnald parti 21 aout
Navire Preston, North parti 12 aout
Navire Ironsides, Speeder parti 22 sept (retourné démâté le 29 sept.)
Navire John Patten, Wyman en charge 21 sept
Navire La Louisiane, Tonffol parti 2 sept
Navire Sandusky, Lowden parti 28 sept

GREENOCK.
Barque Triade, Tarabochio partie 9 aout

HULL.
Navire Arcturus, Costillo parti 10 aout

LONDRES.
Navire Kentuckian, Dunbar parti 10 aout
Barque J P Berg, Neilsen parti 9 sept
Navire Carondelet, Stetson, expédié 17 sept

ANVERS.
Barque Tancred, Gnell partie 17 sep
Navire Nile, Newcomb parti 22 sept

DUBLIN.
Navire Kate Davenport, Otis parti 11 aout

CORK.
Barque Deseti Dubrovacki, Dalley, parti 4 aout

HAVRE.
Navire Vanguard, Mickill parti 6 sept
Barque Morge, Sorensen partie 4 sept
Navire Crescent City, Delano parti 9 sept
Barque Almira Robinson, Tarbox parti 7 aout
Navire Forest Eagle, Hosmer parti 22 aout
Navire Emma, Vernouy parti 26 aout
Navire Northampton, Trask parti 11 sept
Navire Sciato, Mitchell parti 15 sept
Barque Gem, Cole partie 6 sept

BORDEAUX.
Navire Formose, Dusa get parti 17 aout
Barque Julie Ernestine, Labarde charg 3 aout
Barque Comtesse Duchatel, Dupont parti 15 sept
Barque Pegase, Berghout partie 18 juil
Barque Polymnie, Coussot partie 10 aout

MARSEILLES.
Barque Danube, Trebuchet partie 1 sept
Barque Hoppet, Mattson partie 7 sept

BREME.
Steamship Hannover, Himbeck parti 15 sept
Barque Onkel partie 17 aout
Navire Constancia, Sollenbon en charge 21 aout
Barque Strasburg, Ban en charge 20 aout

GENES.
Barque Giuseppi Lanata, Guagnino, en charge (23 juillet)

RIO DE JANEIRO.
Steamship Fire Queen, Corbishley en char 2 sept
Barque Wenkita, Blyche expéd 7 aout
Goelette Chitzer, Gourly partie 17 aout
Barque Oxford, Watson partie 24 aout
Barque Frigga, Mader en charge 3 sept
Barque Njord, Hunn en charge 2 sept

NOUVEAUX REGLEMENTS DE DOUANE.

Le secrétaire du Trésor a approuvé les nouveaux règlements que nous donnons plus bas, et qui sont relatifs à l'entrée des bagages des voyageurs arrivant de l'étranger aux Etats-Unis. Une circulaire à ce sujet va être adressée à tous les fonctionnaires de la douane dès qu'elle sera imprimée. Voici les règlements en question:

Département du Trésor, Washington, 18 août 1875.

Conformément aux clauses de l'article 2,790 des Revised Statutes, les personnes arrivant aux Etats-Unis devront déclarer les objets de toilette et autres à leur usage personnel, les livres et les instruments relatifs à leur profession, les outils employés dans leur métier, et faire le serment prescrit par le dit article. La déclaration demandée pourra ne contenir qu'une description sommaire des "objets de toilette," des livres et instruments, etc., en indiquant toutefois la nature de l'occupation, de la profession ou du métier, pour lesquels ces livres, instruments, etc., sont employés.

Une déclaration particulière devra être faite également pour tous les articles ayant des droits à payer, s'il s'en trouve, dans les bagages d'un passager, et le serment prescrit par les articles 9 et 10 de la loi du 22 juin 1874 devra y être annexé. Cette déclaration spécifiera chaque article, ou quand il y en aura plus d'un de la même espèce ou qualité, en donnera la quantité exacte de façon qu'on puisse la vérifier promptement, et le "prix actuel ou la valeur sur le marché étranger" devra être inscrit dans la colonne destinée à cet objet, en regard de chacun des articles. Le taux et le montant des droits à payer seront portés dans des colonnes spéciales par les employés de la douane.

Les inspecteurs de la douane veilleront à ce qu'une déclaration des bagages soit fait par chaque passager de cabine et enregistrée à la douane. Cette déclaration sera examinée dans les bureaux de l'inspecteur et contrôlée au moyen de la liste des passagers des steamers avant d'être enregistrée. Si une déclaration manque, une enquête sera faite, et l'employé qui aura examiné les bagages sera responsable de la dite déclaration.

Dans aucun cas, il ne sera permis aux personnes non munies d'une autorisation de supprimer une déclaration de bagages lorsqu'elle aura été enregistrée.

Les collecteurs de la douane recevront des imprimés pour ces déclarations de bagages, et ils ont l'ordre de donner aux passagers toutes les facilités désirables pour se procurer les informations relatives aux exigences de la loi et aux règlements qui concernent l'entrée des bagages.

Dans ce but, un nombre suffisant d'imprimés sera délivré par l'inspecteur aux steamers partant des Etats-Unis pour l'Europe, pour servir aux déclarations des bagages des passagers à leur voyage de retour. Les officiers de ces steamers sont priés, en conséquence, de venir en aide au département pour faire exécuter la loi en remettant pendant la traversée à chaque passager un ou plusieurs de ces imprimés, selon que cela sera nécessaire; afin que les voyageurs aient amplement le temps de faire la déclaration requise, avant l'arrivée du navire au port.

Comme il est important que toutes les prescriptions relatives au paiement des droits sur les articles importés soient exécutées, recommandation est faite aux employés de la douane de se conformer strictement et intégralement aux règlements mentionnés plus haut.

(Signé) C. F. BURNAM, Secrétaire du Trésor par intérim.

LA LOI NOUVELLE SUR LES IMPOTS

Voici le texte de la nouvelle loi adoptée par le Congrès sur les impôts, avec les amendements qui y ont été introduits par la Chambre.

Article 1er.—A partir de la promulgation de la présente loi, il sera perçu sur les spiritueux distillés à l'avenir dans les Etats-Unis une taxe de quatre-vingt-dix cents par gallon contenant 50 degrés d'alcool, ou par gallon ordinaire si la liqueur contient moins de 50 degrés.

Cette taxe sera payée par le distillateur, le propriétaire ou le détenteur des spiritueux avant leur enlèvement de l'entrepôt attaché à chaque distillerie.

La partie de l'article 3,251 des *Revised Statutes* des Etats-Unis qui ne s'accorde pas avec la présente disposition est abrogée.

Article 2.—L'article 3,368 des *Revised Statutes* est modifié ainsi qu'il suit: rayer les mots "vingt cents la livre" et les remplacer par les mots "vingt-quatre cents la livre." En même temps, l'article 3,394 des *Revised Statutes* est amendé par la substitution du mot "six" au mot "cinq" partout où il se trouve et par la substitution du mot "soixante-quinze" au mot "soixante."

N. B.—Cette disposition fixe à 24 cents la livre l'impôt sur le tabac, à $6 par mille la taxe sur les cigares et à $2.75 par mille la taxe sur les cigarettes.

Toutefois l'accroissement d'impôt stipulé par le présent article ne s'appliquera pas au tabac, aux cigares ou aux cigarettes sur lesquelles la taxe fixée par la loi existante aura été payée au moment de la promulgation de la présente loi.

ARTICLE 3.—Il sera perçu sur les mélasses, les mélasses concentrées, les déchets de sucrerie, les sirops de jus de canne, les melados et les sucres classés d'après l'étalon hollandais de couleur, à leur importation des pays étrangers, un droit additionnel égal à vingt-cinq pour cent des droits qui sont maintenant imposés par l'article 2,504 des *Revised Statutes* sur les différentes classes d'articles désignés ci-dessus.

Le melado concentré ou *concrete* sera à l'avenir classé comme sucre et paiera les droits suivant l'étalon hollandais de couleur: et le melado sera défini comme un article obtenu pendant la fabrication du sucre, c'est-à-dire du jus de canne cuit jusqu'au point de devenir du sucre, mais contenant tout le sucre et toute la mélasse produits par l'ébullition, sans avoir été l'objet d'aucune clarification.

Tout produit de la canne à sucre importé dans des sacs, des nattes, des paniers et non dans des caisses ou barils sera considéré comme sucre et taxé en conséquence.

Il est prescrit en outre que le *drawback* sur le sucre raffiné destiné à l'exportation qui est autorisé par l'article 3,019 des *Revised Statutes*, sera diminué d'un pour cent seulement. Le montant de cette réduction sera retenu par les Etats-Unis.

Article 4.—Est abrogée la partie de l'article 2,503 des *Revised Statutes* qui porte que quatre-vingt-dix pour cent seulement des divers droits imposés sur certains articles d'importation par l'article 2,504 seront perçus. Les divers droits établis par le dit article, 2,504 seront perçus sans réduction des dix pour cent dont il est parlé dans l'article 2,503.

ARTICLE 5.—L'accroissement de droits décrété par la présente loi ne s'appliquera à aucune marchandise embarquée sur des navires et se trouvant en route pour les Etats-Unis à la date du 10 février 1875; il ne s'appliquera pas non plus aux marchandises en dépôt dans les entrepôts et les magasins publics à la date de l'adoption de cette loi.

ARTICLE 6.—Aucun des articles de la loi du 8 février 1875 ne sera interprété de manière à imposer un droit sur les étamines à bluter admises précédemment en franchise ou à exiger l'emploi de timbres mobiles sur les livrets de caisses d'épargne lors de l'enregistrement des sommes versées.

AVIS La Valériane Maurel, ou Trésor de la mère de famille, si appréciée dans les cas d'accidents, blessures, épidémie, etc. et d'Hydrocéraine, modérateur de la transpiration, ne se vendent plus en gros, rue d'Enghien, mais seulement chez l'inventeur et propriétaire, Rue Godot-de-Mauroy, No. 7, à Paris, et au détail dans les bonnes pharmacies.

NEUVIEME ETAT ANNUEL —DU— FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

37 Rue Carondelet 37

Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNÉE.

Sur risques d'incendie	$360,073 83	
Sur risques de rivières	231,229 76	
Sur risques de mer	44,116 41	$635,419
En moins— Primes non expirées le 30 avril 1875	$ 39,742 00	
Primes remboursées	9,925 50	39,667
Montant net des primes		$595,752
PERTES PAYÉES, SAVOIR:		
Sur risques d'incendie	$124,367 30	
Sur risques de rivières	128,482 58	
Sur risques de mer	8,320 65	$260,170
Réassurances	14,880 63	
Réfaction (rebate)	15,492 81	
Taxes d'Etat et de Ville	22,618 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences	82,890 81	
Profits et pertes	18,081 40	$390,562
Balance		$145,169
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054
		$250,224
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû		110,000
Bénéfices net		140,224 53
En moins—réserves pour diminution de valeur des placements		23,094 56
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4		$117,130 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse	$ 324,453 15	
Comptes en voie de recouvrement	60,328 67	
Effets à recevoir, pour prêts sur actions et bons	522,923 04	
Effets à recevoir à courtes échéances	38,011 45	
Actions de banques et autres actions	218,103 06	
Actions de chemins de fer de la ville	79,549 66	
Bons de la ville et autres bons	110,681 56	
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00	
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 00	
Propriétés foncières	60,135 00	$1,486,2
PASSIF:		
Capital	$1,100,000 00	
Réserves pour risques non expirés	39,742 2	
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875	177,665 23	
Casuel (surplus)	118,818 65	1,436,215 8

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ED. A. PALFREY, Président

THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 23 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRÊT SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie (1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($471,769 85) du montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et des primes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président. MOSES GREENWOOD, Vice-Président.

THOS. F. WALKER, Secr.

DIRECTEURS:

Moses Greenwood	R. M. Walmsley
W. C. Johnson	A. Britton
John I. Noble	H. May
John Chaffe	S. H. Snowden
Richard Milliken	T. Lytt. Lyon
Samuel K. Moore	Wm C. Raymond
J. I. Adams	James S Prentice
R. T. Buckner	Samuel H. Boyd
Saml Friedlander	Joseph McElroy
A. A. Yates	E. E. Wheelock
John I. Adams	Cyrus Bussey
Isaac Scherck	Wm J. Behan
	R. F. Kahleman

Société française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1875.

En obéissance à la Charte et à la Constitution qui régissent l'association, la Direction a l'honneur de soumettre le Rapport suivant à ses membres.

Nouvelle-Orléans, le 7 janvier 1875.

Depuis sa fondation en septembre 1868 la Société a enregistré au livre Matricule 201 applications qui se répartissent de la manière suivante.

Membres actifs, Membres honoraires, Membres honoraires-Bienfaiteurs, Décédés, En voyage, ou absents du pays, Rayés des Rôles, Démissionnaires, Expulsés

Total égal ... membres

RECETTES:

Collection de quotités	$1723 50
Admissions durant l'année 1874	606 00
Amendes et divers	21 25
Argent placé	422 10
En caisse le 8 janvier 1874	915 22

DEPENSES

Payé aux Docteurs	458 20
" aux Pharmaciens	480 45
Frais de funérailles	518 00
Actions de la tombe, remboursées	330 00
Secours en argent	63 00
Payé au secrétaire	100 00
Impressions et annonces	67 00
Payé pour matériel et ambiémes	148 45
Frais divers	36 25
Médaille en Or, au trésorier	41 00
Payé au collecteur, commission	262 25
	2504 66
En caisse le 7 janvier 1875	1183 13
En plus, à ajouter. Le mobilier de la Société coûtant $730. (assuré)	600
Terrain et tombeau au cimetière Lafayette No 2	4141 00
Total	5994 13
A déduire, actions de la tombe, dues	330 00
Actif net.	5664 13

(Pour mémoire en Recouvrement $544.)

Elections du 7 janvier 1875 pour le terme d'un an, du 1er jeudi de janvier 1875 au 1er jeudi de janvier 1876:

Président, Dominique Pochelu. *
Vice-président, Pierre Gendre. *
Trésorier, Basile Dabat. *
Secrétaire, Louis Grégoire. *

DIRECTION—(COMITÉ DE FINANCE.)
J. P. Rouède, chairman. *
Jos. Néguéloua, *
Wm. Maylie. *

COMITÉ DE SECOURS.
Martin Deshautraux, chairman. *
Jean Mailhes. *
Louis Vignes.
J. Courtade.
Jos. Pihlet, pour la section des abattoirs *
Julien Verin. * do do

Maître de Cérémonie—Léon Lamotha.
Grand Maréchal—François Renaudin.
1er assistant, Léon Redon.
2nd " George Lentz.
3ème " Bertrand Pomes
Collecteur—Silvani Braud. *
Docteurs—pour la ville, A. Gandet, coin 3ème et Tchoupitoulas. *
Pour la section des abattoirs Y. R. LeMonnier rue Conti, 28.

PHARMACIENS DE LA SOCIÉTÉ.
1. G. J. Mattingly, encoignure Magasins et Napoléon Avenue.
2. C. F. Lutz, rue Tchoupitoulas, No. 1434.
3. Marx Levy, encoignure Magasins et Louisiana Avenue.
4. J. Pfefferlé, rue Magasine, 852.
5. Dr James Mainegra, agent drug store encoignure Washington et Annonciation.
6. F. O. Grevo, encoignure Jackson et Magasins.
7. Emile Sautor, encoignure Joséphine et Magasins.
8. J. B. Lavigne, encoignure Bassin et Poydras.
9. Marcel Majeau, rue Bourbon, 136.
10. P. Bartha, encoignure Dauphine et Ursulines.
11. F. Lougarre, encoignure Hanco et Levée.
12. A. P. Levesque, aux Casernes.

Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1875.
Ont signé pour conformité:
D. POCHELU, Président.
P. ROUÈDE, Chairman comité de finance.
MARTIN DESHAUTRAUX, Chairman du comité de secours.

Certifié conforme aux minutes, folio 47-48,
LOUIS GREGOIRE, Secrétaire.

Nota—Les membres indiqués par un astérisque ont été réélus. 20 jan

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 3 Octobre 1875.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 10 HEURES DU MATIN à midi jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A
Artigue Bernard
Angiolo Antonio
Argut Hypolite
Azoona Mateo
B
Bartello Dominico
Billaud A
C
Caronna Gioachino
Carovallo Rafaelo
Castro José
Cadallo Franzesco
Chimaculo Filippo
Chauvel André
D
Davidson J. & Co. I H P
D'Anna Antonio
Debuys Alfred
Dutton Léon
Duchein Alcide
E
Estranger Louis
F
Fernandez Manuel
Ferrari Luigi
Fiorentino Giusseppe
G
Gaestel Michel
Giglio Antonino
Govialor Vincento
J
Jacquinet Paul
L
Lazes Prosper
Lomould Blase
Loustaunau Julien
M
Mayer Simon
Manri François
Messina Giusseppe
Meros Aristide
Mogenier Guillam
Mulario Gaetano
Oschigljevich Peter
P
Palmisano Pascal
Palmisano Guiseppe
Panzera Guiseppe
Patatut Jean
Paolo Salos
R
Rousset Jean Pierre
Russo Gaetano
S
Salles Casindré
Sauviac aîné
Saverras Frank
St Eloi Mons
Scioco Giuseppe
Sornia Eugene
T
Tarranto Bartolo
Tiocci Biario
V
Valleau Edouard
Vucestonch Cristoforo
W
Weindahl Henry
Z
Zibillioz George

INITIALES.
United Slavonian Ben. Association
Sigr Console Americano

LISTE DES DAMES.
A
Adrien Catherine A Mrs
B
Baguard Mrs
C
Cherot Sylvia de la Sablinière Widow
Clarot Sanchez Eugenia Mrs
D
D'Origny Blanche Miss
D'Anna Antonia Miss
Deparge Miss
L
Labranche Marie Miss
M
Marigny Malvina Miss
Mitroval Roque Wid.
R
Radelat Gabrielle Miss
T
Tiburst Ursel Mrs
Z
Zuller Sybilla Miss

JOHN M. G. PARKER, Maître de Poste

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET 8, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

(M. HENRI GAILLARDET, 8 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. GAILLARDET, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de *Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveautés Articles de Paris, &c.*

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourrait être acceptée par nous en dehors de M. H. GAILLARDET.)

PILULES DEHAUT

Les substances végétales que ce purgatif renferme ont été choisies et combinées d'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, POUR ETRE PRISES ET DIGÉRÉES EN MÊME TEMPS QUE LES MEILLEURS ALIMENTS ET LES BOISSONS LES PLUS FORTIFIANTES, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour n'être pas gêné dans ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu les *Pilules Dehaut* d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la *constipation* et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: *asthme, catharre, dartres, douleurs, gastrite, engorgements, migraine, scrofules, &c., &c., &c.,* parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (*Voir la Brochure qui se donne gratuitement.*) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. DEHAUT, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A NEW YORK, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Des DÉPOTS de nos PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co, No 21 rue de Chartres, SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres et pour le DÉTAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

VELOUTINE CH. FAY, 9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE ADHERENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage.

Une légère application suffit pour donner à la peau la *fraîcheur et le velouté de la jeunesse.*

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—M. DUCONGÉ, et dans toutes les Parfumeries.

Nouvelle-Orléans: Duconge, Monteuse & Cie.

No 2

VERITABLE **LIQUEUR BÉNÉDICTINE** de l'Abbaye de Fécamp, (France).

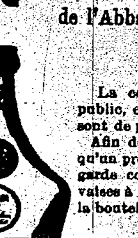

AVIS.

La célèbre Liqueur BÉNÉDICTINE, si appréciée du public, est l'objet d'imitations nombreuses dont la plupart sont de provenance étrangère.

Afin de mettre les consommateurs soucieux de ne boire qu'un produit pur, exquis et essentiellement hygiénique, en garde contre ces contrefaçons détestables au goût et mauvaises à la santé, nous donnons ci-contre le modèle exact de la bouteille recouverte des sceaux et étiquettes de la VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE.

Toujours exiger l'étiquette du bas portant la signature du Directeur-Général: A. LEGRAND AINÉ.

Entrepôt-Général à Fécamp, (Seine-Inférieure.)—France.

AVIS IMPORTANT: Se défier des contrefaçons: Exiger toujours notre étiquette et notre marque de fabrique.

Nouvelle-Orléans: S'adresser pour les demandes à MM. MONTEUSE ET CIE., M. CARROUCHÉ, droguistes et V. HÉBERT.

SANTÉ RENDUE A TOUS

Par l'usage de la Médecine LE ROY

VÉRITABLE LE ROY PHARMACIE COTTIN

GENDRE DE LE ROY, 51, rue de Seine, Paris.

FIÈVRES JAUNES, MUQUEUSES, TYPHOÏDES, PERNICIEUSES, PALUDÉENNES, ANGINES, VOMISSEMENTS, HOQUETS, EMBARRAS GASTRIQUES, OBSTRUCTIONS DU FOIE, BRONCHITES, PITUITE, ASTHME, CATARRHE, HYDROPISIE, MALADIES DE LA PEAU, DARTRES, ÉRYSIPÈLES, SCROFULES, DOULEURS ET RHUMATISMES ARTICULAIRES, MALADIES SYPHILITIQUES ET CONTAGIEUSES.

NOTA.—Pour tout envoi de 500 francs sur PARIS ou LONDRES on reçoit 795 francs de médicaments.—Envoyer la valeur dans la lettre de demande.

DOCTEUR-MÉDECIN ET PHARMACIEN.

VIANDE-FER-QUINA

L'Aliment le plus fortifiant uni aux Toniques les plus réparateurs.

VIN FERRUGINEUX AROUD

VIANDE, FER ET QUINA! Dix années de succès et l'autorité des plus hautes sommités médicales affirment que cette association de la Viande au Fer et au Quina, donne le régénérateur le plus puissant pour guérir: *chlorose ou pâles couleurs, anémie, menstruations douloureuses, appauvrissement ou altération du sang, rachitisme, affections scrofuleuses et scorbutiques*, etc. En effet, seul le vin ferrugineux Aroud réunit tout ce qui nourrit et fortifie les organes, régularise, coordonne et décuple les forces, infuse à un sang appauvri, décoloré: *vigueur, couleur et richesse.*

SIROP FERRUGINEUX AROUD *mêmes propriétés* p' les personnes ne pouvant tolérer le vin.

Dépôts à la Nouvelle-Orléans: MM. CARROUCHÉ, drogu. et MM. MONTEUSE ET Ce.

Phn AROUD, à Lyon (France)

SIROP DELABARRE DIT DE DENTITION

Le fl. 3.50—Il y a des contrefaçons—Exiger la signature.—Le fl. 3 50

A l'aide de ce *dentifrice bien connu*, employé en simples frictions sur les GENCIVES DES ENFANTS qui font les dents, la sortie des dents s'effectue *sans crises ni douleurs.*

GUÉRISON DES DENTS CARIÉES

TRAITEMENT du Dr DELABARRE

Par le Ciment de gutta-percha, on plombe soi-même ses dents cariées. Tube, 3 f.; boîte 2 f.
Par la Liqueur chlorophénique, on arrête instant les maux de dents les plus violents.
Par la Mixture dessicative, on arrête la carie avant le plombage. Fl. 2f. [Fl. 3 50.
Notice explicative envoyée fr. PARIS: DÉPOT CENTRAL, 4, rue Montmartre.
Nouvelle-Orléans, MONTEUSE et Ce, — CARROUCHÉ, — HART et Ce, droguistes.

HUILE DE FOIE FRAIS DE MORUE HOGG

Contre les maladies de poitrine, affections scrofuleuses, toux chronique, rhumatismes, maigreur des enfants, tumeurs glandulaires, dartres, fleurs blanches, affaiblissement général, etc.

Douce et facile à prendre.—Se défier des contrefaçons.—Exiger la marque de fabrique ci-contre, recouvrant la capsule de chaque flacon de forme triangulaire, ainsi que la signature Hogg et Ce, qui doit se trouver sur chaque étiquette.

Vente en gros à Paris, pharmacie Hogg, 2, rue de Castiglione.

• Dépôts: A la *Nouvelle-Orléans*, MM. DUCONGÉ, droguiste, L. CARRER et DELSOER. à *New-York*, MM. John MILHAU et dans les principales Pharmacies.

ERGOTINE DRAGÉES D'ERGOTINE DE BONJEAN

Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris.

D'après les plus illustres médecins, la solution d'ERGOTINE est un des précieux hémostatiques que possède la médecine (Ergotine, 10 gr.; Eau, 100 gr.).

Les DRAGÉES D'ERGOTINE BONJEAN sont employées avec le plus grand succès pour faciliter le travail de l'accouchement, arrêter les Hémorrhagies de toute nature (*Crachements, Pertes de sang*, etc), contre les Engorgements de l'utérus, le Scorbut, les Dyssenteries et Diarrhées chroniques, et enfin pour combattre la phthisie pulmonaire et enrayer sa marche.

Dépôt général à Paris, 99, rue d'Aboukir.—Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

SIROP DE DIGITALE DE LABELONYE

Ce Sirop, à la fois excellent sédatif et puissant diurétique, est employé depuis trente ans avec un succès constant par les médecins de tous les pays, contre: Maladies du Cœur, diverses Hydropysies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes et Catharres chroniques, enfin dans tous les troubles de la circulation.

Le Sirop de Labélonye n'est vendu qu'en bouteilles revêtues d'étiquettes teintées et scellées par une bande portant la signature de l'inventeur, Paris, 99, rue d'Aboukir.—Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les pharmacies.

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ AU LACTATE DE FER

Deux Rapports académiques et de nombreuses expériences anciennes et récentes ont démontré leur supériorité sur tous les autres ferrugineux, et leur efficacité contre les Pâles Couleurs, les Pertes blanches; pour fortifier les Constitutions lymphatiques, régulariser la Menstruation, et combattre toutes les maladies qui ont pour cause l'Appauvrissement du sang.

Les véritables DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ sont livrées, pour les pays d'outre-mer, en flacons revêtus d'étiquettes teintées, et scellées par une étiquette portant la signature de M. LABÉLONYE, dépositaire général à Paris, 99, rue d'Aboukir.—Dépôt général à la Nouvelle-Orléans, chez MM. SÉGUIN, MENTEUSE, DUCONGÉ, droguistes, et dans toutes les Pharmacies.

BOUDAULT'S PEPSINE

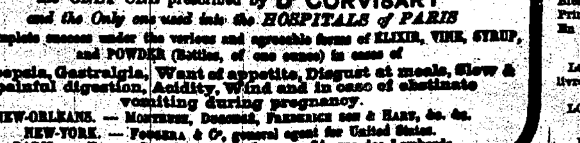

Numerous Medals Exclusively Awarded For BOUDAULT'S PEPSINE the ONLY ONE prescribed by Dr CORVISART *and the Only one used into the HOSPITALS of PARIS* with complete success under the various and agreeable forms of ELIXIR, WINE, SYRUP, and POWDER (Bottles, of one ounce) in cases of Dyspepsia, Gastralgia, Want of appetite, Disgust at meals, Slow & painful digestion, Acidity, Wind and in case of obstinate vomiting during pregnancy.

NEW-ORLEANS.—MONTEUSE, DUCONGE, FREDERICK son & HART, &c. &c.
NEW-YORK.—FOUGERA & Co, general agent for United States.
PARIS.—HOTTOT-BOUDAULT succr CHEMIST, 24, rue des Lombards.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

—TERMS—

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $5; half-yearly $2 50 quarterly, $1 25. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers NEW ORLEANS, CORTES, HUDSON, KNICKERBOCKER.

The steamship CORTES, Freeman, Commander will leave her wharf, foot of Toulouse street, Saturday, Oct. 9, at 8 A. M.

PASSAGE ... $50

Freight for LIVERPOOL, BREMEN HAVRE taken by this line, and through Bills Lading given for the same.

For freight or passage apply to ALFRED MOULTON, [illegible] Carondelet Street.

apr11 1y

Pontchartrain Railway.

THE City terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the Levee.

Excursions to and from the Lake, same day 25 cents—Children under 12 years 10 cents. Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY. 6 o'clock A. M., 7½, 9, 10½, 12 M., 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 P. M.

FROM THE LAKE. 7 o'clock A. M., [illegible] P. M.

On Sundays the trains will be run every hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

O. H. ALLEN, Gen'l Superintendent.

apr13 1y

GEO. MERZ, OLD BASIN BREWERY

Corner Villere and Toulouse Streets.

THE demand for my BEER and ALE being constantly on the increase, I have placed, for the convenience of dealers and families, an Order Box at the entrance of the Merchants' Exchange next to the office of Messrs. C. E Girardey & Co. Orders left there will be attended to at all hours.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE GROCERIES, VINS, LIQUEURS ET Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 75—1 an Nlle-Orléans.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL—1874.

Le Conseil d'administration arrivé au terme du mandat que vous lui avez confié, a l'honneur de vous soumettre le résultat de ses travaux pour l'année qui vient de s'écouler (29 novembre 1874).

L'attention des sociétaires est particulièrement appelée sur les nouvelles limites adoptées pour les soins à domicile:

1er District jusqu'à "Louisiana Avenue."
2me " Pont du Bayou.
3me " Abattoirs.

Puis sur l'augmentation du nombre des Docteurs chargés du service médical de la Société qui aujourd'hui sont au nombre de quatre.

Le Docteur J. Tousatre, ayant charge de l'Asile, offre de donner des consultations à tous les Sociétaires qui viendront à l'Asile, à l'heure de sa visite.

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 30 novembre 1873, était de		$ 841 60
Reçu depuis cette époque pour quotités et admissions		11,564,26
Total des recettes		$12,405,86
A déduire pour les dépenses pendant la même période:		
Assurance de l'Asile et de son contenu	$ 161 75	
Gardien de l'Asile	2,677 27	
Médecins	1,605 50	
Pharmaciens	1,862 29	
Secrétaires	380 00	
Annonces, impressions et frais de bureaux	113 65	
Collecteur (sa commission)	1,111 20	
401 Bons de secours	2,030 00	
Lingerie et ustensiles	107 00	
Provisions	517 14	
Réparations et 1 citerne	395 42	
Gaz, charbon et bois	154 80	
Inhumations	289 00	
Funérailles	221 60	
Remboursement de huit actions et les intérêts	104 00	$11,403 22
Balance en caisse ce jour		$1,002 78

Caisse de Bienfaisance.

La balance du 30 novembre 1873 était de	$878 20	
Reçu depuis cette époque	801 60	$2,279 08
A déduire: 42 admissions à $11 00		462 0
Balance en caisse:		$917 8

Cette caisse depuis sa fondation a payé l'admission de 94 membres.

Actif de la Société:

L'Asile, ses dépendances, son contenu et ses tombeaux	$72,300 00
A déduire 50 actions à $10 00 soit	500 00
Actif net:	$71,800 00

Rapport du Comité d'Admission.

Le 30 novembre 1873 la Société se composait de	1183 membres	
Admis depuis cette époque	142	1313 membres
sur lesquels il faut déduire:		
Démissionnaires	2	
Décédés à l'Asile	5	
Décédés à domicile	24	
Rayés aux assemblées générales	206	236
Effectif actuel		mbre.
Classés ainsi qu'il suit:		
Membres honoraires	30	
Pensionnaires à l'Asile		
Sociétaires suspendus	18	
Fils de Sociétaires	21	
Veuves	60	
Membres actifs	966	total égal 1093 membres

Comité de secours.

Le Comité a délivré pendant l'année 401 Bons de secours représentant la somme de $2020.00.

Service Médical.

Le rapport du Docteur J. Tousatre chargé du service médical de l'Asile, constate qu'il a soigné Sociétaires qui ont séjourné 2448 journées.

Pour le second district, le Dr. J. Tousatre a donné ses soins à 400 Sociétaires qui pendant leurs maladies ont nécessité 1574 visites.

Le Docteur A. de Roaldès, chargé du 3ème District, a soigné 153 malades qui ont exigé 620 visites.

Enfin celui du Docteur H. D'Aquin à qui est confié le 1er et 4ème Districts constate qu'il a donné ses soins à 300 malades et qui ont occasionné 828 visites.

Le rapport du Comité de Surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des différents membres du Conseil d'administration n'ont dénoncé aucune plainte dans le service administratif, médical ou intérieur.

Le Conseil d'administration avant de terminer son rapport annonce le résumé des secours accordés aux sociétaires depuis la fondation de la société jusqu'à ce jour:

Malades soignés à l'Asile 5290 qui y ont séjourné 60778 journées.

Malades soignés à domicile 8555 qui ont nécessité 40082 visites.

Secours en espèces $24,178 00.

Le Service administratif, pour l'année 1875, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 29 novembre:

MM. Jh. Girod, Président, rue Dumaine 72.
F. Tujague, Vice-Président, 14, rue Chartres
N. Bouvier, Trésorier, 43 rue Ste. Anne.
J. Schweitzer, 156, Royale, } Formant le comité de finances.
A. Paris, 86, Bourgogne, }
J. Leblanc, 285, Vieille-Levée, }
J. Soudain, 211 Orleans, } Formant le comité de secours.
L. Minvielle, 110 Ste-Anne }
M. Manadi, 141 St-Louis, }
A. Lafond, 109 Bourbon, }
J. Rivard, 112, St-Pierre, } Formant le comité d'admission.
J. P. Carrère 180 Bourbon, }

Le Conseil en terminant ce rapport informe les Sociétaires des nominations qu'il a faites pour cette année.

Secrétaire—L. Simon, coin Toulouse et Chartres, chez M. Rouyer, ou 212 rue Ste-Anne.
Collecteur—F. P. Chabert, 534, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—Jh. Dutant.
Médecins—Pour l'Asile Dr. J. Tousatre, 1er et 4ème Districts: Dr. A. W. de Roaldès, résidence 415 Decatur Office Coin Magazine et Natchez. 2me District Dr. H. D'Aquin et Remparts. 3ème District Dr. A. de Roaldès.

DIX-SEPTIEME TABLEAU ANNUEL Compagnie d'Assurance "Hope" DE LA NLLE-ORLEANS.

Bureau No. 21, rue du Camp.

Conformément à sa charte la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874		150,582,00
Sur les risques d'incendie	80,089 86	
Sur les risques maritimes	14,862 80	
Sur les risques de rivières	6,126 20	100,938
Pertes payées dans la même période savoir:		
Sur les risques d'incendie	25,356 54	
Sur les risques maritimes	4,535 07	
Sur les risques de rivières	180 11	30,071 71
		70,860
Moins cent remis aux as...	7,315 94	
Taxes	7,930 77	
Réassurances	3,706 49	
Loyer	2,250 27	
Primes retournées	1,081 69	
Profits et pertes, dépenses, inutiles en moins	10,090 85	21,373
Réserves pour les risques non terminés au 30 avril 1874		$ 5,300
Actif de la Compagnie:		
Prêts garantis par premières hypothèques dans cette ville	56,000	
Prêts sur gages	62,817	
Effets pour primes à courte échéance	17,751	
Actions de banque et autres actions	58,429	
Biens fonciers	17,551	
Primes en voie de perception	16,410	
En banque	64,482	
Total de l'actif		$275,366

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

HENRY PEYCHAUD, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi ce 13 ... 1874.

MERCHANTS' MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS,

124 Canal Street.

TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of its charter, the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31st May, 1875, including Unearned Premium of previous year:		
On Fire Risks		$56
On Marine Risks		52,3
On River Risks		55,9
Total Premiums		$675,160
Less Unearned Premiums		121,468
Net Earned Premiums 31st May, 1875		$556,693
Losses paid—		
On Fire Risks	$257,344 41	
On Marine Risks	47,682 44	
On River Risks	22,344 05	
	$327,470 90	
Taxes	25,009 98	
Reinsurance and Return Premiums	38,849 72	
Expenses and fifteen per cent rebate less interest	54,930 67	454,260
Profit		$102,43
The Company have the following assets:		
Real Estate		$282,8
City Bonds		216,11
Bank, Railroad and other Stocks		73,6
Notes secured by mortgage and pledge		327,27
Bills receivable		83,91
Premium in course of collection		94,40
State Bonds		
Insurance Stock		
Stock of Vallette Dry Dock Company		19,124
Mortgage Bonds, Turners' Association		10,400
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall		2,000
		5,000
Cash on hand		106,557
		$1,223,506

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

P. FOURCHY, President

G. W. NOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 15th of June, 1875. JAMES FAHEY, N. P.

At a meeting of the Board of Directors held on the 14th day of June, 1875, it was resolved to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of 10 per cent per annum on their stock.

DIRECTORS:

P. Maspero,	Ed. Toby,
D. Fatjo,	P. Fourchy,
S. Z. Relf,	M. W. Smith,
L. P. Généres,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
Chas. Lafitte.	June 16—

TWENTY-SIXTH ANNUAL STATEMENT OF THE CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22, 1875.

The Trustees, in conformity to the amended charter, submit the following statement of the affairs of the company on the 30th of April, 1875.

Fire premiums	$201,208 60	
Marine premiums	42,344 53	
River premiums	112,124 32	$355,767 75
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		276,187 2
Losses paid and estimated—including all known and unpaid—		
On fire risks	$69,347 66	
On marine risks	15,447 22	
On river risks	55,553 91	$140,348 89
Taxes, expenses, rebate in lieu of participation, less interest, discount, etc.		73,705 83 — 214,0
Leaving (after paying 10 per cent interest on capital stock)		$ 63,13
The company have the following assets:		
Bills receivable	$43,674 01	
Loans on bond and mortgage	55,943 22	$ 99,61
Loans on pledge at call		137,429 55
Cash in Bank		63,089 96
Real estate		20
City bonds, bank and other stocks		51
Premiums in course of collection, suspense account, etc.		27,314 11
Total assets		$610,301 91

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 22d day of May, 1875.

WM. H. HOLMES, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans, La.

The Board of Trustees Resolved, That after paying the Annual interest of 10 per cent, on the Capital Stock of the Company, that a dividend of THIRTY PER CENT. be paid in CASH on and after the 14th day of June next, to those parties insuring with the company entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos A. Adams,	Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy,	C. T. Buddecke,
John Phelps,	Adam Thompson,
Henry Abraham,	P. N. Strong,
Victor Meyer,	Jos. Bowling,
Edw. J. Gay,	Jno. M. Sandidge,
Simon Heinsheim,	Simon Forcheimer,
Jos. B. Wolfe,	B. B. Post,
Edw. Pilsbury,	John E. King,
Fred'k Camerden,	J. L. Harris,
Andrew Stewart,	Jos. Stone,
George Martin,	Alfred Moulton,
L. C. Jurey,	Edward Nalle,
Geo. W. Sentell,	A. Lorl.

24mai—1y

NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY

Corner Canal and Camp streets.

FIFTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the company publish the following statement:

PREMIUMS (Home and Agencies) DURING the YEAR ENDING DEC. 31, 1874.

On fire risks	$465,120 55	
On marine risks	86,962 65	
On river and inland	60,894 68	
Less reserved for unterminated risks December 31, 1874	166,601 53	
Return premiums	33,222 73	
Add interest account		
Home and Agencies.		
Deduct reinsurances	$45,103 90	
Fire losses	$161,144 83	
Marine	57,432 42	
River and inland losses	51,427 46	270,004 71
General expenses	55,350 23	
Taxes	19,430 00	
Commissions	35,559 99	
Rebate	51,494 30	
Net profits		$27,7
The company has the following assets:		
Cash	$ 65,050 89	
Premiums in course of collection	92,183	
Pledges and mortgage notes	211,869	
Bills receivable for premiums	12,481 04	
Bonds, city and other	129,616 55	
Stocks, gas and other	44,09,507	
Agencies' premiums in course of transmission	9,787 21	
Due by insurance companies	7,280 61	
Real estate, corner Camp and Canal	70,662	
Other real estate	70,532 64	
Branch office, Third District, premium in collection	1,675 70	
Suspense account	8,070 16	$788,
LIABILITIES.		
Capital stock	$500,000 00	
Reserved for unterminated risks, Dec. 31, 1874	166,601 53	
Interest and dividends uncollected	6,787 15	
Claims against the company	4,299 7	$677,9
Surplus more than sufficient to cover depreciation		80,92

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.

J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me on this 1st day of January, 75.

JOHN LE MONNIER, Third Justice of the Peace for the parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 14th inst., it was resolved to pay the semi annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives on and after the 1st of February next.

New Orleans, Jan. 16 1875.

J. W. HINCKS, Secretary.

Jan17—6m

BILAN DU Louisiana National Bank DE LA NLLE-ORLEANS,

A la clôture des affaires, le 31 décembre 18

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$1,649,318
Bons des Etats-Unis	908,000
Autres bons	237,171
Propriétés foncières	212,297
Dépenses courantes et taxes payées	37,888
Dû par des agents de rachat et de réserves	444,298
Dû par des banquiers et des banques	204,116
En caisse	1,280,326
	$4,981,496

PASSIF.

Capital	$1,000,000
Surplus	200,000
Profits et pertes	182,005
Dépôts individuels	2,613,421
Circulation	787,821
Dû à des banques et à des banquiers	198,149
	$4,981,49